

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

Délibération
n° 2007.09.280

**Expérimentation
Contrat Régional
Transmission
Entreprise (CRTE) :
conventions
partenariales avec la
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de
la Charente et la
CAPEB**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE /
DISPOSITIFS D'AIDES AUX ENTREPRISES

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**EXPERIMENTATION CONTRAT REGIONAL TRANSMISSION ENTREPRISE (CRTE) :
CONVENTIONS PARTENARIALES AVEC LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE
LA CHARENTE ET LA CAPEB**

Le conseil communautaire du 28 juin 2007 a approuvé la signature avec la région Poitou-Charentes de la convention de mise en œuvre du Contrat Régional de Transmission d'Entreprise (CRTE).

Le CRTE prévoit, pour un montant de 1 500 € par projet de transmission-reprise, de sensibiliser les chefs d'entreprise à la thématique de la cession et de développer l'accompagnement du cédant et du repreneur.

Dans un premier temps, cet outil a été mis en œuvre à titre expérimental par 8 collectivités, dont la ComAGA .

Il est prévu le versement par la Région d'une subvention de 30 000 € nécessaire à l'expérimentation de 20 projets de transmission-reprise.

Afin d'identifier rapidement les projets et d'impliquer les acteurs locaux, une démarche partenariale a été initiée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente et la CAPEB de la Charente.

Un projet de convention fixant le cadre du partenariat a été rédigé.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 6 septembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER les conventions avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente et la CAPEB de la Charente.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 octobre 2007

Affiché le :

04 octobre 2007